

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

JEUDI 25 MARS

1 ACCUEIL ET PRÉAMBULE

M. le Président McGrath a brièvement présenté un état des lieux du travail entrepris par le Réseau et a présenté les initiatives en cours ainsi que le programme pour l'année à venir. Il a poursuivi en remerciant M. le Président Vasco Errani et M. le Conseiller Renato Cocchi d'avoir accueilli cette Huitième Réunion de METREX et d'avoir organisé un programme dense et d'un intérêt certain. M. le Président McGrath a fait référence à son retrait de la Présidence à l'occasion de cette Réunion et a insisté sur les progrès du Réseau au cours de ses trois années d'existence.

M. le Président Errani a répondu par un mot d'accueil du Réseau à Bologne. Il a insisté sur les sujets au programme de la réunion de Bologne et sur leur importance pour l'Emilie Romagne et pour Bologne. Il a aussi insisté sur la période de transition que l'Italie traverse vers une structure de gouvernement plus décentralisée. Il a mis en valeur l'importance des systèmes urbains polycentriques et la récente publication du "Rapporto sullo stato della pianificazione urbanistica in Emilia-Romagna" (des exemplaires de ce document étaient mis à la disposition des participants et peuvent être obtenus sur demande auprès de la Région).

La Réunion, se déroulant sur deux jours, a attiré plus de 160 participants comptant parmi eux des Membres du Réseau, des observateurs et des intervenants. Par conséquent, la région d'Emilie Romagne a eu l'amabilité de proposer un service d'interprétariat simultané en italien, espagnol, fran(ais, portugais et anglais. Les débats ont également été enregistrés et les interventions principales feront l'objet d'une publication sur les sites Webs de l'Emilie-Romagne et de METREX. Par conséquent, le présent Procès Verbal ne présente qu'un résumé des débats.

- **Présentation de l'Emilie-Romagne**

M. le Conseiller Cocchi a ensuite proposé une présentation des questions de stratégies d'aménagement et de développement urbain en Emilie-Romagne. Il s'est référé aux contraintes et aux opportunités de la région, aux objectifs de planification, aux processus ainsi qu'aux problèmes financiers et organisationnels en attente d'une solution. Il a conclu en mettant en valeur l'importance du concept de subsidiarité, de la solidarité et de l'équité et en insistant sur le besoin de coopération à tous les niveaux, de protection et de qualité de l'environnement et sur une mise en oeuvre d'action réalisables et efficaces.

2 LE PROJET DE LA RÉGION VERS LA MONDIALISATION

L'Emilie-Romagne remet actuellement à jour son Schéma Directeur de Développement (SDD) et des exemplaires de "La Région vers la Mondialisation" ont été joints aux documents circulés pour la Réunion (en version anglaise). Ce document présente des scénarios et des options pour la remise à jour du Schéma Directeur de Développement de la Région et une séance de la Réunion a été consacrée à un débat et à des commentaires développés par les intervenants des

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

West Midlands, de la Côte d'Azur et de la Catalogne. La séance a été coordonnée par M. le Professeur Enrico Ciciotti, Président de l'Association Italienne pour la Science Régionale (AISRE).

LES MEMBRES SONT, À CE PROPOS INVITÉS À FAIRE PART À M. CLAUDIO TOLOMELLI DE TOUTE AUTRE OBSERVATION SUR LE PROJET DE "LA RÉGION VERS LA MONDIALISATION". (Ceux qui n'ont pu participer à la Réunion peuvent obtenir des exemplaires de ce document en accédant au site Web de l'Emilie-Romagne).

3 COMMISSIONS DE TRAVAIL METREX

Lors de sa Réunion à Saragosse, le Réseau s'est accordé à mettre en oeuvre des Commissions, sur des sujets choisis par les métropoles d'accueil des Réunions à venir, les résultats et conclusions de celles-ci pouvant servir de base au débat. Par conséquent, la Réunion de Bologne a considéré le résultat des Commissions sur le thème des Stratégies des Agglomérations Urbaines Polycentriques et celles de la protection du Patrimoine Urbain.

1 Stratégies des Agglomérations Urbaines Polycentriques

Cette Commission a été Présidée par M. Claudio Tolomelli, Responsable de l'Ufficio Programma Territoriale Regionale de la Région d'Émilie-Romagne et a inclu des contributions par écrit de Rotterdam, Lisbonne et Stockholm (une autre contribution avait été re(u) de la part des West-Midlands et avait été présenté durant la séance précédente). Les interventions de Bologne, de la Lombardie, de Lille (GROOTSTAD agence transfrontalière) et de Prague ont été présentées. La Région de la Vénétie a obtenu le Prix de Planification Régionale 1998/1999 UE/ECTP et a également apporté sa contribution lors de cette séance. NUREC, Le Réseau pour la Recherche Urbaine dans l'Union Européenne a également contribué à la définition des régions et des aires.

La séance a été présidée par M. Tiberio Rabboni, Vice-Président de la Province de Bologne et a été présentée par M. Claudio Tolomelli, Président de la Commission, dont les documents de présentation ont été distribués aux participants. Les intervenants ont couvert une large gamme de questions importantes dans le domaine des stratégies de la planification dans les Agglomérations Urbaines Polycentriques (voir les sites Web de l'Emilie-Romagne et de METREX pour une présentation détaillée de ces contributions).

- **La Planification pour les Jeux Olympiques d'Athènes de 2004**

Mme Klito Gerardi, Présidente d'Honneur de METREX et Conseillère en planification auprès du Gouvernement Grec pour les Jeux Olympiques, a présenté les projets de localisations et de réalisations des infrastructures pour les Jeux et leurs liens avec la structure urbaine et sociale d'Athènes. Ces infrastructures ont été planifiées dans un souci d'accessibilité, d'impact environnemental et de réutilisation Post-Jeux Olympiques par la Ville.

La Réunion s'est terminée à 18h30.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

VENDREDI 26 MARS

3 COMMISSIONS METREX (Suite)

2 Stratégies de Protection du Patrimoine Urbain

Cette Commission a été présidée par M. Eduardo Martinez Zuniga, Directeur Général de l'Ayuntamiento de Séville et a présenté des interventions de Bologne, Prague, Cologne et Rome. L'Organisation de la Ville d'Athènes a pris part aux débats et a fait part d'une initiative majeure entreprise par la Municipalité entrant dans les préparatifs des Jeux Olympiques. Celle-ci comprend l'Unification du Site Archéologique d'Athènes et prévoit des mesures pour maintenir, mettre en valeur et intégrer le patrimoine considérable de la Ville et de son cadre urbain.

La séance suivante a été présidée par M. Roberto Raffaelli, Directeur Général à la Programmazione e Pianificazione Urbanistica de la Région d'Émilie-Romagne et présentée par M. José Garcia-Tapià y Leon, Directeur du Service de Planeamiento de l'Ayuntamiento de Séville. Les intervenants ont débattu les notes préparatoires à la discussion, préparées par l'Ayuntamiento de Séville, couvrant 2 thèmes généraux. Le premier thème concernait le rôle que jouent les centres historiques urbains dans la stratégie d'ensemble de la métropole et présentait une réflexion autour de leur signification symbolique, administrative et touristique et autour des problèmes d'exclusion sociale. Le second thème présentait une réflexion autour des questions d'accessibilité et de mobilité (voir les sites Web de l'Emilie-Romagne et de METREX pour les interventions détaillées). La séance a été coordonnée par M. le Professeur Paolo Ceccarelli, Président de la Facoltà di Architettura di Ferrara.

4 BRIEFING SUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

M. Willem de Visser de l'Agence National d'Aménagement du Territoire Néerlandais a exposé la position actuelle de la Vision Spatiale pour l'Aire de la Mer du Nord. Celle-ci a couvert des sujets tels que les activités liées aux fonds marins, à la protection des zones côtières et au développement urbain. Cette présentation s'est penchée en particulier sur l'introduction à long terme de méthodes durables pour l'environnement de la gestion des voies fluviales et de la côte, comprenant l'exploitation des plages et des dunes, constituant des possibilités de réalisations d'estuaires aux confluent. Cet exposé a également comporté une réflexion autour de l'impact du développement d'un lien par train à grande vitesse sur l'axe Nord/Sud de Bruxelles/Anvers à Rotterdam/Amsterdam (Schipol).

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

Cette dernière intervention a conclu la Réunion du Réseau. Elle a été suivie par une Réunion du Comité de Gestion qui a accueilli les nouveaux Membres de la Région de la Vénétie. M. le Dr Milan Turba de l'Agence de Développement de la Ville de Prague y a assisté en tant qu'observateur.

La Réunion s'est terminée à 15h.

HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

VENDREDI 26 MARS

1 PARTICIPATION ET EXCUSES

21 membres se sont excusés de leur absence (voir Annexe 1 du présent Procès Verbal).

2 PROCÈS VERBAL DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION, SARAGOSSE, 22-24 OCTOBRE 1998.

Le Procès Verbal de la Septième Réunion a été approuvé.

8 CONVOCATION DE PORTO

(Cet article a été abordé à ce moment pour accommoder le représentant de Porto par rapport à ses contraintes de transport).

M. le Secrétaire Général et M. le Dr Antonio Tavares, de la Junta Metropolitana de Porto, a présenté le développement de cette initiative combinée d'envergure qui a été proposée par la Junta Metropolitana lors de la Réunion de Saragosse. La Convocation aura désormais lieu les 12 et 13 novembre, à Porto, et aura le soutien du Gouvernement Portugais et de la Commission Européenne. Les invitations ont été adressées à toutes les institutions européennes comprenant le Parlement, le Comité des Régions et le Conseil de l'Europe. Les représentants de la Présidence Tripartite à l'Union Européenne (Allemagne, Finlande, France) ont également été invités à assister à cet événement et à y apporter leur contribution.

La Réunion a permis de considérer la Magna Carta des Métropoles (comprenant un ajout suggéré par la Commission Européenne, DG XVI, pour refléter le contenu en terme de perspectives du SDEC, sur le point d'être finalisé lors de la Réunion du Conseil des Ministres de Postdam en mai), la Déclaration de Porto, l'Invitation et le Programme de cet événement ainsi que le Référentiel METREX des Pratiques. Ces documents seront utilisés pour promouvoir et gérer la manifestation (des copies de ces documents en portugais, italien, espagnol, fran(ais et anglais ont été distribuées aux Membres lors de la Réunion et seront envoyées, avec ce Procès Verbal, à ceux qui n'ont pu y participer.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

La finalité de la Convocation de Porto est de reconnaître et d'obtenir un engagement par rapport à l'objectif de la compétence, de la capacité et de la maîtrise du processus dans le domaine de l'aménagement et du développement des agglomérations urbaines en Europe. L'intérêt de la Commission Européenne dans cette manifestation est de rechercher le soutien des objectifs du SDEC et l'engagement du Réseau dans sa mise en pratique. Le SDEC recommande l'adoption d'une approche polycentrique dans le domaine de l'aménagement et du développement en Europe ainsi que la création d'ensembles alternatifs d'activité économiques en dehors du centre établi de l'Aire des Métropoles du Nord Ouest de l'Europe (AMNO). Ceci représente une occasion de première importance pour que le Réseau devienne un acteur important dans la mise en pratique du concept de "Zones d'Intégration Globales" du SDEC. L'ensemble des propositions Interreg IIc de METREX a pour objectif de fournir une base pratique à l'initiative de Porto.

Les Membres présents à la Réunion ont approuvé les dispositions effectués et les documents produits. Le budget de 78000 Euros pour la manifestation a été approuvé par la Junta Metropolitana de Porto et par la Commission Européenne et sera partagé. Les Invitations à la Convocation vont désormais être imprimées, dans les 5 langues de travail du Réseau et en allemand et seront envoyées en juin après la série d'élections nationales et locales en Europe de 1999.

L'initiative de Porto constitue pour METREX une occasion exceptionnelle de poursuivre ses objectifs, de devenir activement engagé dans le travail de la Commission au niveau européen sur la base d'un partenariat et de développer son adhésion.

TOUS LES MEMBRES SONT PAR CONSÉQUENT INVITÉS À TENIR INFORMER LEURS COLLECTIVITÉS LOCALES DE L'IMPORTANCE DE CETTE INITIATIVE PORTUGAISE/EUROPÉENNE DE LA COMMISSION ET DE METREX ET SONT INVITÉS À ENTAMER LES PRÉPARATIFS DE LEUR REPRÉSENTATION ET DE LEUR PARTICIPATION POUR **LA CONVOCATION DE PORTO DU 12 AU 13 NOVEMBRE 1999.**

3 AFFAIRES EUROPÉENNES

3a LE SDEC

M. Jussi Vuorinen a fait part de l'invitation du Gouvernement Finlandais à la Réunion d'Helsinki à discuter la mise en pratique du SDEC. La Présidence Finlandaise a également été invitée à participer à la Convocation de Porto et à y intervenir.

3b PROJETS DE VISION SPATIALE

M. Vincent Nadin, de l'Université de West of England, dirige l'équipe de coordination pour la Vision Spatiale de l'AMNO. Le travail entrepris dans le cadre de cette Vision sera suffisamment avancé d'ici à septembre 1999 pour lui permettre d'en faire une présentation lors de la Réunion d'Helsinki.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

3c ESPON (European Spatial Planning Observatory Network - Réseau/Observatoire Européen d'Aménagement du Territoire)

L'Annexe 1 des Documents à l'Ordre du Jour de la Réunion du Comité de Gestion Bologne présente des précisions sur les représentants nationaux d'ESPON. Les coordinateurs pour ESPON sont Nordregio, un bureau d'études basé à Stockholm. Nordregio a également été invité à participer à la Réunion d'Helsinki pour décrire l'approche du Réseau/Observatoire par rapport à ses attributions (ESPON est initialement subventionné par ERDF mais devrait à l'avenir être financé sur une base plus permanente. Cette organisation permet de faire remonter un ensemble de données et de perspectives auprès du Conseil des Ministres en charge du SDEC et de son Comité de Soutien (CSD). METREX a déjà soulevé la question quant à la participation de ses praticiens dans le travail de recherche d'ESPON et la Réunion d'Helsinki pourra offrir une occasion de développer ce point.

3d Programme de propositions transnationales Interreg IIc

Cette article a été reporté à la fin de la Réunion pour plus ample discussion.

3e Proposition Ecos-Ouverture (ECONO METREX. Stratégie de Planification dans les Agglomérations Métropolitaines pour l'Évolution Économique.)

Il a été décidé de rechercher quelles pourraient être les perspectives de développer les propositions METREX dans le cadre d'Interreg IIc et des programmes du 5ème Cadre. Le Secrétariat tiendra tous les partenaires informés avant la Réunion d'Helsinki de manière à ce que les options puissent y être discutées.

3f AUDIT URBAIN EUROPÉEN

Ce projet est dirigé par M. le Professeur Parkinson, de l'Université John Moores de Liverpool, qui a été invité à présenter les développements et les résultats des recherches lors de la Réunion d'Helsinki.

4 INITIATIVES METREX

4a Atlas METREX

Le programme d'appel d'offres du 5ème Cadre a été publié sur Internet en mars. On recherche actuellement la possibilité de publier l'Atlas sur Internet dans ce cadre. Le Secrétariat prendra contact avec nos collègues de Rotterdam.

4b Site web METREX (www.eurometrex.org)

Le Secrétariat est actuellement en train de mettre en place le site web de METREX présentant des renseignements sur le Réseau, sur toutes les Réunions et sur les documents produits ainsi

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

que sur les Débats des Conférences. Les Membres seront informés dès que le site sera accessible. Il pourra être utilisé pour communiquer plus vite et de manière plus optimisée avec les Membres que par la poste ou par télécopie. Le Secrétariat contactera chaque Membre individuellement pour confirmer les meilleurs points de contact.

5 COMMISSIONS METREX

Ont été débattues les dispositions concernant le format des 2 Commissions d'Helsinki portant respectivement sur la Gouvernance des Métropoles et sur le Développement des Aéroports et des Stratégies de Transport Intégré. Il a été convenu que les Membres et les observateurs ayant un intérêt particulier pour ces questions seraient invités à apporter leur contribution à chaque Commission mais que les contributions de tous les Membres seraient souhaitées. De manière à garder du temps pour les débats sur les conclusions proposées devant les Commissions, les présentations de la Réunion d'Helsinki seront sélectionnées par les Présidents, elles seront au nombre de 4 à 6 et d'une durée de 15 à 20 minutes chacune. Les dispositions relatives aux Commissions d'Helsinki sont présentées en Annexe 2. Le Secrétariat va désormais les préparer en liaison avec les Présidents, Budapest et Helsinki, et entrer en contact avec les intervenants invités.

6 STATUTS D' AISBL

Les modifications à l'ordre du jour ont été débattues et approuvées.

La Junta Metropolitana de Lisbonne était d'avis que l'Article 21, qui décrit les responsabilités du Secrétaire Général, devrait être simplifié que les dispositions devraient être transférée dans le Règlement d'Ordre Intérieur. Les Articles 11, 17 et 21 qui spécifient les responsabilités respectives de l'Assemblée Générale, du Comité de Gestion et du Secrétaire Général, couvrent les responsabilités opérationnelles de la branche politique, de gestion et exécutive de l'Association. Celles-ci peuvent être amplifiées ou clarifiées dans le Règlement d'Ordre Intérieur, le cas échéant, mais les Statuts doivent continuer à spécifier les fonctions primaires de l'Assemblée Générale, du Comité de Gestion et du Secrétaire Général. Ces dispositions ont également été approuvées.

Après discussion, l'Assemblée s'est accordée sur le fait que **l'Article 21** devrait être modifié de la manière suivante : "Le Secrétaire Général est nommé par l'Assemblée Générale et **sera** mandaté pour représenter l'Association dans sa gestion quotidienne". On s'est également accordé sur le fait que **l'Article 12** doit omettre que le règlement de la cotisation s'effectue en juin de chaque année. Au lieu de cela, le Règlement d'Ordre Intérieur devrait spécifier la date à laquelle chaque Membre doit effectuer le règlement en fonction de sa propre situation. Cela permettra ainsi au Trésorier et au Secrétaire Général d'avoir une idée précise de la situation financière et de pouvoir mieux gérer les dépenses en fonction des rentrées d'argent. Cependant, M. le Président a tenu à mettre l'accent sur le fait qu'un règlement à une date la plus rapprochée possible de celle de l'envoi des factures, le 1er avril, sera bien entendu d'une grande utilité pour l'efficacité de la gestion du Réseau.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

Le plan général du contenu du Règlement d'Ordre Intérieur a été approuvé et sera désormais préparé et soumis à l'attention de tous les Membres et pour débat lors de la Réunion du Comité de Gestion à Helsinki.

Les Statuts dépassent maintenant le cadre original de la Constitution dans lequel le Réseau opère depuis sa création en 1996. Le Cabinet d'Avocat Dekeyser adressera prochainement une lettre officielle de délégation à tous les Membres. Cette lettre devra être signée et devra lui être retournée. Cela permettra au Cabinet Dekeyser de ratifier les Statuts au nom de tous les Membres. Le Roi de Belgique approuvera officiellement ces statuts trois mois après réception de toutes les lettres de délégation.

Des décisions spécifiques ont été prises concernant les contacts avec la Région Bruxelles Capitale pour lui proposer de devenir un Membre plein ou coopté (Article 5), tout comme ont été approuvées les points suivants : inclusion de la date spécifique à chaque Membre pour le paiement de la cotisation dans le Règlement d'Ordre Intérieur (Articles 6 et 22), "responsabilité" pour tout découvert à hauteur de 7000 Euros ou d'une cotisation (Article 8), spécification du nombre de mandats servis normalement par le Président, à savoir, 2 mandats de 4 ans au total (Article 11), limite des pouvoirs de dépenses délégués au Secrétaire Général par un système de co-signature d'autorisation pour un montant limité à 7000 Euros (Article 18), pouvoir de co-signature accordé à M. John Brown, CA (Article 24).

7 RAPPORT FINANCIER

7a Budget et dépenses pour 1998/1999

M. le Secrétaire Général a rapporté que les dépenses avaient été maîtrisées dans les limites des rentrées disponibles en dépit du coût supplémentaire représenté par une réunion à Bruxelles en juin, de la préparation des Statuts d' AISBL et de l'initiative de Porto. Les six propositions dans le cadre d'Interreg lic ont été développées et les dossiers pour l'AMNO, la Mer du Nord et la Méditerranée ont été préparés par le Secrétariat, à un coût nul pour le Réseau. Si les dossiers de propositions sont approuvés, le Secrétariat sera en charge de la gestion financière et de la coordination des projets. Une aide supplémentaire au Secrétariat sera nécessaire si la plupart des propositions sont re(ues. Les décisions prises seront connues d'ici à l'automne et d'ici à la Réunion d'Helsinki.

M. le Secrétaire Général a signalé que 6 cotisations restaient encore à payer au moment de la Réunion de Bologne mais que 4 d'entre elles étaient attendues avant la fin du mois de mars. Ces règlements permettront d'équilibrer le budget sous réserve de dépenses à reporter sur 1999/2000, et ce, à hauteur des deux cotisations en attente de règlement.

7b Audit pour 1998/1999

M. le Secrétaire Général a rapporté que M. John Brown, Comptable Agréé, qui s'occupe depuis février 1998, grâce à une subvention du Conseil Municipal de Glasgow, des comptes du réseau succédant dans ces fonctions à l'Institut Urbain Européen (EUI), entreprendrait et présenterait

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

un audit du Réseau pour la période 1996-1999 à l'occasion de la Réunion d'Helsinki.

M. le Secrétaire Général a réalisé et s'est occupé de la maintenance informatisée du Grand Livre des Comptes du Réseau sur la période de juin 1996 à mars 1999 et a pris en charge la comptabilité depuis février 1998. Les rapports financiers présentés aux Réunions de Bruxelles, de Saragosse et de Bologne ont été basés sur le Grand Livre mais ce dernier doit désormais être traduit en Comptes Officiels pour la période 1996-1999. Ce travail sera effectué et contrôlé par M. John Brown, CA.

7c Budget et Comptes pour 1999/2000

M. le Secrétaire Général a soulevé la question des échéances de paiement comme décrite en Annexe 3. Une fois qu'elles auront été confirmées par retour d'un questionnaire télécopié envoyé récemment en même temps que les Factures pour la période 1999/2000, elles figureront dans le Règlement d'Ordre Intérieur.

Le Réseau s'est engagé à arriver à être financièrement viable dans les trois premières années qui ont suivies sa création et à compenser la fin de la subvention du Conseil Municipal de Glasgow et de la Glasgow Development Agency d'ici la fin de cette période. Il semble que cet équilibre puisse être atteint si tous les Membres peuvent attirer des Membres partenaires de leur région ou aire comme suggéré en Annexe 7 de l'Ordre du Jour de la Réunion de Bologne. La Province de Turin a signalé qu'elle avait réussi à faire adhérer la Région du Piémont. Il existe un certain nombre de Membres qui ont pris de telles dispositions (Athènes, Thessalonique, Stockholm et Helsinki) qui leur permettent de partager et de réduire substantiellement le montant de leur cotisation individuelle.

NOUS VOUS PRIONS, MEMBRES DE METREX, DE BIEN VOULOIR RECHERCHER LES POSSIBILITÉS DE **PARTENARIAT AVEC DES ENTITÉS/ORGANISMES** DE VOTRE RÉGION OU DE VOTRE AIRE.

7d Trésorier

Puisqu'il n'y a pas eu d'offre, de la part des participants de la Réunion, de prendre la fonction de Trésorier, comme exigé dans les Statuts d' AISBL, M. le Président a confirmé que Glasgow et la Clyde Valley étaient prêts à assurer cette fonction. Cette proposition a été acceptée lors de la Réunion.

8 CONVOCATION DE PORTO (voir Article 3 du présent Procès Verbal)

9 CONFÉRENCE DE TURIN

La première épreuve de la Brochure de la Conférence de Turin 2000 a été soumise à l'attention des Membres et a été approuvée. Des exemplaires ont été mis à la disposition des Membres, dans les langues de travail du Réseau et seront adressés à ceux qui n'ont pu participer à la Réunion de Bologne, en complément de ce Procès Verbal.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

Le Programme des Ateliers sera basé sur les questions essentielles soulevées par le thème de la Conférence : "La Qualité dans les Régions Métropolitaines pour le Nouveau Millénaire, un Facteur d'Investissement Essentiel pour le Développement et la Compétition". Ces sujets de débat figurent dans l'Annexe 4 et les Membres sont invités à faire part de leurs suggestions aux intervenants des Séances.

Le Président de METREX va désormais entreprendre de convier Lord Rogers (l'architecte Richard Rogers qui dirige actuellement l'Urban Task Force du Gouvernement Britannique) ainsi que M. Renzo Piano à participer en tant qu'orateurs.

L'intention est d'envoyer ces Brochures en septembre pour une première téléprospection en octobre/novembre (qui pourrait se greffer sur la Convocation de Porto) suivie d'une deuxième vague de relance en janvier-février 2000. Nous attirons l'attention des Membres sur le tarif particulièrement attractif de cette manifestation (700 Euros pour 2 membres pour toute la Conférence) grâce au soutien de la Province de Turin et aux partenaires de la région.

NOUS PRIONS NOS MEMBRES DE BIEN VOULOIR NOTER LES DATES DE CET ÉVÉNEMENT : DU 6 AU 8 AVRIL 2000, ET DE BIEN VOULOIR TENIR INFORMÉS LEURS COLLÈGUES DANS LEUR AIRE ET DANS LEUR ORGANISME RESPECTIF.

10 RÉUNION D'HELSINKI

Vous trouverez le programme de la Réunion d'Helsinki en Annexe 5. La Réunion couvrira un certain de sujets de dimension européenne faisant suite aux Réunions de Saragosse et de Bologne et résultant du travail entrepris par les 2 Commissions METREX. Cette manifestation sera également l'occasion d'établir un état des lieux des propositions présentées dans le cadre d'Interreg IIc et d'encourager la participation des Etats Baltes de la Russie et de l'Allemagne du Nord. Cette Réunion offrira par ailleurs la possibilité d'un test d'envoi du Programme de la Réunion, de l'Ordre du Jour pour le Comité de Gestion et de documents annexes par courrier électronique.

NOUS PRIONS LES MEMBRES DE BIEN VOULOIR PRENDRE NOTE DES DATES DE LA RÉUNION D'HELSINKI : 9-11 SEPTEMBRE 1999

11 ELECTION DU PRÉSIDENT

Mme le Professeur Mercedes Bresso, Présidente de la Province de Turin, a confirmé sa candidature à la Présidence de METREX et a été soutenue dans sa démarche par M. le Président Bailie Gerald McGrath. Les Membres de METREX ont dûment élus Mme le Professeur Mercedes Bresso comme Président du Réseau.

L'Article 11 des Statuts prévoit que le Président sera en temps normal "élu pour un mandat d'une durée de 2 ans". Plus tôt, lors de la Réunion de Bologne (voir article 6), on s'est accordé sur le fait que le Président pourrait servir au maximum 2 mandats représentant un total de 4

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

ans. Comme M. le Président McGrath n'a pu servir que la moitié de son mandat, Mme la Présidente Bresso ne servira également qu'un mandat et demi jusqu'à l'Assemblée Générale en 2002. Les Membres ont la possibilité de revoir cette situation pour permettre à Mme la Présidente Bresso de pouvoir se présenter lors de l'élection jusqu'en 2004 si elle le souhaite.

Mme la Présidente Bresso a ensuite demandé aux Membres de bien vouloir nommer M. Bailie Gerald McGrath Président d'Honneur de METREX en reconnaissance de sa contribution à la création et au développement du Réseau. Cette proposition a reçu l'approbation des Membres et M. le Président d'Honneur Gerald McGrath a cordialement accepté cette fonction.

12 AUTRES POINTS

En l'absence de tout autre point, M. le Président d'Honneur McGrath et Mme la Présidente Bresso ont tenu à faire part de leur reconnaissance à M. Claudio Tolomelli et à toute son équipe de la Région d'Emilie-Romagne et le Centre de Congrès de Bologne pour l'excellente organisation, le chaleureux accueil dont ont pu jouir tous les participants pour ce qui a été, dans les faits, une Mini-Conférence. Les Présidents ont demandé à ce que les remerciements les plus sincères des Membres soient adressés, pour le soutien de la Région d'Emilie-Romagne à l'occasion de la Huitième Réunion de METREX, à M. le Président Vasco Errani.

- **Réunions à venir**

Le Conseil Municipal de la Ville de Rotterdam, qui devait accueillir la Réunion d'automne 2000, a signalé que le printemps 2001 serait un moment préférable. Rotterdam sera Capitale Européenne de la Culture en 2001. L'Ayuntamiento de Sevilla s'est vu offrir la possibilité d'accueillir la Réunion d'automne 2000 mais ne pourra confirmer son accord avant la Réunion d'Helsinki.

- **Programme de propositions d'échanges transnationaux dans le cadre d'Interreg IIc (suite de l'article 3)**

M. le Secrétaire Général a présenté une vue d'ensemble du programme Interreg IIc et de six propositions transnationales METREX. Celles-ci représentent une occasion pour le Réseau de tester son Référenciel des Pratiques de développer à partir de là des paramétrages pour des dossiers de candidature transnationaux et européens. De cette manière, elles pourraient aider à mettre concrètement en valeur les objectifs de la Convocation de Porto tout en permettant au Réseau de profiter d'une subvention de 50% de ses activités conformément au programme.

Les participants de la Réunion se sont ensuite divisés en fonction de leurs aires transnationales, l'objet étant :

- de confirmer les partenaires pour des dossiers de candidature à présenter à la mi-avril pour l'AMNO, les Aires de la Mer du Nord (tous les 2 préparés par les soins du Secrétariat de METREX selon le format établi par les Secrétariats respectifs Interreg IIc),
- de confirmer les partenaires et revoir les dossiers de candidature pour la Méditerranée

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Procès Verbal de la Huitième Réunion du Réseau et du Comité de Gestion

Regione Emilia-Romagna, Bologne, jeudi, vendredi et samedi 25-27 mars 1999.

Occidentale et les Alpes Latines de manière à les soumettre à la considération des secrétariats nationaux espagnol, fran(ais, italien et grec (et en particulier à celle du secrétariat transnational fran(ais),

- de revoir la proposition de l'Aire de la Mer Baltique pour être développée par les éventuels partenaires en juin,
- et de préparer une proposition pour l'Aire Atlantique à considérer par les Membres lorsque les Programmes Opérationnels et les Dossiers de Candidature seront publiés, selon toute vraisemblance en avril.

Le Secrétariat effectuera les démarches nécessaires pour développer toutes ces options et pour soutenir toute autre option de proposition qui puisse se présenter.

La Réunion du Comité de Gestion s'est terminée à 18h les Réunions Interreg lic se sont poursuivies jusqu'à 18h30.

ANNEXES

- **Sederunt et excuses**
- **Dispositions relatives aux Commissions d'Helsinki**
- **Dates de règlement des cotisations**
(à confirmer par chaque Membre par l'intermédiaire d'un formulaire de réponse télécopiable joint aux Factures pour 1999/2000 adressées en mars 1999 avant la Réunion de Bologne)
- **Programme d'Ateliers de la Conférence de Turin et sujets de débats**
- **Programme Préliminaire de la Réunion d'Helsinki**